

extérieures a délégué ses pouvoirs à un petit nombre de hauts fonctionnaires du Ministère. Vous trouverez à l'annexe B copie de l'instrument de délégation.

APPELS AU COMMISSAIRE A LA PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

15. Durant la période visée, trois plaintes ont été déposées. La décision du Ministère a été maintenue dans un cas et le Commissaire à la protection de la vie privée poursuit son enquête dans les deux autres cas.